

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1341

Artikel: Naissance d'un hybride politique
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Naissance d'un hybride politique

LA CONFÉRENCE DE la Table ronde – délégation du Conseil fédéral, présidents des partis gouvernementaux, Vorort, USAM, USS, représentants cantonaux – a donné au terme d'une véritable négociation un contenu concret aux économies et recettes (2,23 milliards) qui devraient permettre de rétablir en 2001 l'équilibre des finances fédérales. C'est inédit dans la tradition politique suisse.

Rondes ou carrées, ce ne sont pas les tables de concertation et de confrontation qui manquent dans notre système politique. À commencer par celle du Conseil fédéral qui est de composition plurielle, comme on aime dire aujourd'hui. Et avant même qu'il délibère il n'est pas de projet de loi ou d'ordonnance qui ne soit mis en large consultation, souvent par obligation constitutionnelle. Les partis, on le sait, participent aux entretiens de Wattenwil régulièrement organisés par le Conseil fédéral. De surcroît la nomenclature politique suisse est restreinte. La prise de pouls est donc permanente. Alors pourquoi une table ronde supplémentaire?

Ce qui frappe dans cette nouvelle procédure, c'est qu'elle a été conduite non pas comme une consultation, mais comme une négociation. Menée jusque

tard dans la nuit, ce qui est significatif dans ce pays couche-tôt, lève-tôt. Avec des concessions réciproques qui se mesurent aux grognements des extrêmes qui en ont pris connaissance après coup.

Mais quelle sera la suite de cet accord? Ou, autre manière de poser la même question: quelle était la représentativité des participants? Si nous étions dans un régime parlementaire, la situation serait claire: le président du gouvernement présenterait son paquet bien ficelé et, fort de sa majorité, confirmée sur cet objet, il le ferait adopter à titre définitif. Seulement nous ne

Cette procédure a été conduite non pas comme une consultation, mais comme une négociation. Menée jusque tard dans la nuit, ce qui est significatif dans ce pays couche-tôt, lève-tôt.

sommes pas en régime parlementaire. Les groupes des Chambres votent en toute indépendance. Le référendum peut viser, de manière ciblée, telle économie ou telle autre. Et si une maille file, le lainage sera-t-il encore mettable?

Cette invitation a d'incontestables mérites: ceux de la poli-

tique en direct, des cartes sur la Table (ronde), de la recherche du consensus, sur l'ensemble des objets, condition d'un échange de concessions. Les institutions suisses toutefois ne répondent pas à ce modèle. C'est donc un hybride. Il sera intéressant d'observer ce mulot, cette race à la réputation d'avoir le pied sûr, mais d'être sans descendance.

AG